

Charte laitière de valeurs : L'ensemble de la distribution s'engage

L'action de la FNPL et la mobilisation du réseau ont porté leurs fruits : 7 enseignes ont signé hier la charte laitière de valeurs.

Les enseignes Auchan, Carrefour, Casino, Intermarché, Leclerc, Lidl, Système U se sont engagées au côté des producteurs de lait en crise afin de « partager équitablement les risques de volatilité des prix en cherchant des moyens de limiter leurs fluctuations » et à « mieux informer les consommateurs » sur l'origine du lait.



Dès aujourd'hui, cette charte validée juridiquement sera soumise aux autorités françaises de concurrence. Il ne s'agit pas, par cette charte, de s'extraire de la loi du marché mais de faire mieux dans le marché !

Afin que cette charte profite aux éleveurs, un engagement identique de chacune des entreprises laitières (privés et coopératifs) est indispensable dès maintenant.

L'implication de chacun est essentielle pour expliquer aux entreprises l'enjeu du maintien de valorisation du marché intérieur et donc l'engagement dans la charte laitière.

Signer la charte laitière de valeurs c'est s'inscrire dans une volonté de pérennité de la filière et en particulier des exploitations laitières.